Elections législatives - Scrutin de ballottage du 30 juin 1968
Territoire de Belfort - 1[re] Circonscription

UNION
pour la Défense de la République

Electrices, Electeurs,

Aux 12.615 votants qui m'ont donné leurs voix :
MERCI.

Dès le premier tour vous avez compris que la nécessaire réconciliation devait être faite et que l'ordre devait être maintenu et l'anarchie maîtrisée.

Dimanche prochain, TOUS à NOUVEAU

Vous VOTEREZ

LA VICTOIRE EN DEPEND

Aux Electeurs du Centre Démocrate - P. D. M.

Comme vous, nous pensons que le Pays ne doit pas être divisé en deux blocs écrasant le Centre.

Seule une majorité élargie vers le Centre et ouverte à la discussion pourra éviter que la crise et l'insurrection recommencent demain.

Seule la contestation au sein du Gaullisme et de ses alliés permettra d'éviter à la France une Révolution tous les deux ans.

C'est un choix d'intérêt national.

Je ne serai jamais un inconditionnel.

Aux Abstentionnistes :

Vous avez attendu le second tour pour vous manifester. Vous connaissez maintenant les deux candidats :

LA FRANCE EST EN DANGER, S'ABSTENIR C'EST TRAHIR
Vous devez voter

Contre l'insurrection de la rue pour les réformes et le dialogue

LIBERTE DU TRAVAIL

LIBERTE D'EXPRESSION

ORDRE ET PAIX SOCIALE

VERITABLE GRANDE EUROPE

PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA VIE PROFESSIONNELLE ET UNIVERSITAIRE

Votez pour

André TISSERAND



Avocat à l'âge de 19 ans. Bâtonnier de l'Ordre à Belfort
Docteur en Droit (mention très bien)
Lauréat de l'I.C. de Paris (Sciences) et de la Faculté de Droit
Membre (depuis 17 ans) du Conseil Economique et Social
Grand invalide pensionné militaire à 100 %
Père de cinq enfants
Mérite social (au titre des Anciens Combattants et Victimes de la guerre)
Mérite Commercial
Mérite Economique

Remplaçant :

Marcel CHEVAL



Retraité S.N.C.F.
Maire de Danjoutin
Conseiller Général

VU : Les Candidats.

imprimerie la frontière - belfort